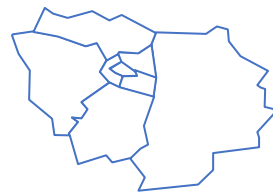


Déploiement du Ségur du numérique en Ile-de-France



Complémentarité entre la MSSanté et le DMP

Septembre 2025





Sommaire

1. MSSanté : la messagerie sécurisée de référence pour les professionnels de santé
2. MSSanté et DMP : deux outils complémentaires pour fluidifier les échanges entre professionnels de santé

Page

3

4

Objectifs et contenu

Ce document présente les fonctionnalités clés de MSSanté ainsi que sa complémentarité avec le DMP et vise à répondre à une question récurrente : pourquoi transmettre des documents par MSSanté en complément de leur dépôt dans le DMP ?



MSSanté : la messagerie sécurisée de référence pour les professionnels de santé

Un canal simple, sécurisé et interopérable pour transmettre des documents de santé en toute confiance



MSSanté est une **messagerie sécurisée de santé** qui a pour but de sécuriser les échanges entre les professionnels de santé, du médico-social et social

De quoi parle-t-on ?

Des boîtes aux lettres sécurisées pour tous les usages

Boîte nominative

Boîte aux lettres personnelle, accessible aux professionnels de santé et du social ou médico-social. Elle est associée au numéro RPPS du professionnel.

Boîte organisationnelle

Boîte aux lettres accessible à plusieurs professionnels. Avantages : permettre à plusieurs personnes d'une même structure ou d'un même service de partager une BAL, de l'information et de recevoir l'ensemble des données relatives à la prise en charge des personnes accompagnées.

Boîte applicative

Boîte aux lettres destinée aux envois automatisés de document, à partir du logiciel de la structure.

Pourquoi utiliser MSSanté ?

Échanges facilités

- ✓ Prévenir, informer, et alerter facilement
- ✓ Assurer facilement la traçabilité des échanges (vs. Fax ou Téléphone)
- ✓ Travail en asynchrone
- ✓ S'assurer de la bonne réception des documents et informations transmises

Protection des données

- ✓ Réception sécurisée de données sensibles
 - ✓ Protection des données confidentielles des patients
 - ✓ Protection de la responsabilité professionnelle
 - ✓ Annuaire national commun :
 - Communauté fermée d'utilisateurs clairement identifiés au sein de l'Espace de Confiance
 - Liste blanche de l'ANS recensant les opérateurs autorisés à échanger des données dans l'Espace de Confiance MSSanté



Un système de messagerie sécurisée de santé qui permet **l'échange de données de santé** à caractère personnel entre plusieurs professionnels habilités.



La MSSanté permet également les échanges **avec les usagers / patients**, via leur Espace Santé



Un système **interopérable** entre messageries de santé sécurisées à travers un Espace de Confiance partagé.



MSSanté et DMP : deux outils complémentaires pour fluidifier les échanges entre professionnels de santé

MSSanté pour transmettre rapidement et avec du contexte, DMP pour conserver et partager durablement les données utiles au parcours de soins



Question fréquente : Pourquoi envoyer de manière simultanée par MSSanté et déposer sur le DMP un même document ?

MSSanté et le DMP sont en fait **deux services complémentaires** pour l'échange et le partage des données de santé



MSSanté : Une communication entre professionnels de santé de manière sécurisée à l'instant T

MSSanté permet de **sécuriser et fluidifier les échanges entre acteurs du parcours de soin en temps réel** : la réception d'un message par un professionnel de santé est visible immédiatement. Il permet par ailleurs de **s'assurer que les échanges sont bien transmis, traçables, et archivés.**

MSSanté permet également aux professionnels de santé, au-delà de l'échange de documents, d'accompagner ces derniers **d'éléments de contexte ou de tout autre élément** n'ayant pas vocation à figurer directement dans le document joint.

MSSanté permet par ailleurs de transmettre des documents pour des **patients qui n'ont pas ou pas encore de DMP/MES**, par exemple les patients bénéficiant de l'AME

Le DMP : une vocation au long terme

Le DMP est le carnet de santé informatisé du patient : il **centralise l'ensemble des informations essentielles tout au long de la vie du patient.** Un document utile à l'instant T d'une prise en charge peut aussi être consulté plusieurs mois ou années après, par un professionnel ou par le patient lui-même.

Le dépôt des documents dans le DMP permet également à des **acteurs du cercle de soin non-destinataires du message** MSSanté de pouvoir accéder à l'information.